

APPEL DE PROJETS | ARTISTE(S) EN RÉSIDENCE

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme + Espaces publics du Quartier des spectacles = Art dans l'espace public

La Place des Arts et le Partenariat du Quartier des spectacles s'associent pour réaliser un projet d'artiste en résidence pour le printemps et l'été 2013.

Les deux partenaires invitent les artistes professionnels et de la relève ainsi que les collectifs d'artistes de toutes disciplines, à soumettre un projet de résidence de création et de diffusion dans le cadre de la programmation intérieure de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme de la Place des Arts et de la programmation extérieure du Quartier des spectacles.

OBJECTIFS

- Favoriser la création d'oeuvres originales
- Soutenir la création et le développement de nouvelles formes d'expressions artistiques
- Provoquer des rencontres et des échanges entre le grand public et les créateurs, les artistes et les artisans.
- Poursuivre une réflexion sur l'art et la performance dans l'espace public.

Prestations inusitées, propositions audacieuses, performances in situ, installations interactives, animations ou manifestations artistiques, rendez-vous ou rencontres inattendues, les partenaires sont à la recherche d'artistes dont la vision et les œuvres originales donneront à ces lieux une âme artistique unique et novatrice. Les artistes de toutes disciplines sont ainsi conviés à s'approprier et animer ces espaces dédiés aux rencontres, aux arts et à la découverte.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Dates de la résidence : 1^{er} février au 31 mai 2013.
- Le projet sélectionné peut contenir des phases de recherche, et doit aussi comprendre des performances :
 - Intérieures, dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, entre février et avril 2013.
 - Extérieures, sur une des places publiques gérée par le Partenariat du Quartier des spectacles, entre mai et août 2013.
 - Les deux performances doivent être distinctes, mais la première peut être une étape de travail pour la deuxième.
- Les créations doivent s'adapter à la mission et aux spécificités techniques des lieux.
- Les projets de toutes disciplines sont admissibles, toutefois les projets d'exposition ne seront pas acceptés.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Le projet sélectionné bénéficiera de soutien et d'encadrement au niveau technique, incluant de l'équipement de scène selon les besoins.

Les partenaires investiront des ressources au niveau du marketing et de la promotion pour mettre en valeur le projet.

Nous invitons les artistes à soumettre un budget total de recherche, création et diffusion. Le montant maximal alloué à un projet pourrait aller jusqu'à 15 000 \$, cependant, son attribution dépendra de la nature du projet, du nombre d'artistes impliqués, des besoins techniques de production et de diffusion et du nombre de représentations et d'événements proposés dans le cadre de la résidence.

DOSSIER À SOUMETTRE ET SÉLECTION

La sélection des projets sera effectuée par un comité artistique composé d'intervenants de la Place des Arts et du Partenariat du Quartier des spectacles. Les projets seront étudiés par rapport au professionnalisme et à leur qualité artistique et doivent comprendre les éléments suivants :

- Description détaillée du projet intérieur et extérieur incluant un paragraphe sur votre perception de l'art dans l'espace public
- Calendrier de production et proposition de diffusion
- Support visuel (photo ou vidéo)
- Curriculum vitae
- Démarche artistique
- Dossier de presse
- Fiche technique et budget de production (incluant les cachets d'artistes et les répétitions)

DATE LIMITE

La date limite pour soumettre une candidature est le **30 novembre 2012**.

CONTACT

Veillez SVP envoyer vos projets par courriel :

Partenariat du Quartier des spectacles
artisteenresidence@quartierdesspectacles.com

Place des Arts
Marika Crête-Reizes
Assistante coordination/animation
mcrete@pda.qc.ca